



André PANCZER, un citoyen d'honneur exemplaire. Moment chargé d'émotion le samedi 21 septembre dernier avec l'hommage rendu à André Panczer, survivant de la Shoah, qui a été fait Citoyen d'Honneur par nos voisins d'Annemasse. L'occasion d'entendre son témoignage poignant sur la manière dont, il y a 81 ans, l'enfant de 8 ans qu'il était a été sauvé et exfiltré en Suisse par Mila Racine et a traversé le Foron sur notre commune pour franchir les barbelés et la frontière.



WWW.VILLE-LA-GRAND.FR - OCTOBRE - DÉCEMBRE 2024 - N°126



ÉDITO

À L'AUBE DE 2025

En cette fin d'année 2024, force est de constater que le climat ambiant n'est pas très serein.

Au niveau national, la loi de finances de 2025 prévoit des coupes budgétaires qui pourraient affecter lourdement les ressources des collectivités locales. Il est essentiel que les dispositions futures du gouvernement garantissent les recettes indispensables à la continuité d'un service public pour tous les concitoyens. Les élus locaux doivent être attentifs aux évolutions de ces lois pour en tirer le meilleur parti.

Deux chantiers sont ouverts par l'État : un sur la fiscalité locale, pour retrouver un pouvoir d'agir par la création d'une « contribution territoriale universelle » afin que chaque citoyen participe selon ses moyens au financement des services publics. Un autre porte sur la simplification pour supprimer les mesures pesant sur les budgets locaux.

Par contre, si le déficit public est l'affaire de tous, les collectivités locales ne peuvent être rendues responsables de la situation budgétaire de l'État dont nombre de dépenses supplémentaires sont le fruit de ses décisions.

Dans ce contexte, le budget 2025 se travaille avec prudence, dans le respect des services publics et notre engagement envers la protection de l'environnement. Ainsi, nous travaillons sur un schéma de circulation en parallèle du nouveau Plan de Mobilité d'Annemasse Agglo 2025-2035, Autorité Organisatrice des Transports Urbains.

L'enjeu est fort car il s'agit non seulement de répondre au plus juste aux besoins de nos habitants mais aussi d'accompagner la transition énergétique et écologique du territoire.

Le diagnostic du terrain est sans appel. La ville s'est construite avec un réseau de rues privilégiant la circulation automobile, laissant peu de place aux autres modes de déplacement. Or, l'aménagement d'espaces dédiés est la condition première pour le développement de la pratique du vélo et de la marche. Le sentiment de sécurité joue un rôle primordial dans le choix de mobilité des cyclistes et des piétons que nous souhaitons promouvoir.

Hier voués à l'automobile ou à des usages sectorisés, la voirie et les espaces publics doivent être adaptés pour accompagner le développement des modes actifs. Un partage plus équilibré de l'espace-rue entre tous les modes de déplacements doit être organisé.

Nous adaptons notre plan de circulation à un schéma cyclable ambitieux qui demande de nombreux travaux à lisser inévitablement dans le temps.

Nous avons déjà mis en place une signalisation aux carrefours pour permettre aux cyclistes de tourner à droite et nous accompagnons le développement de la Via Rhôna, porté par l'agglomération.

L'année 2025 actera des voies dédiées aux modes actifs et des zones de rencontre limitant la vitesse des véhicules les empruntant.

Rappelons que la route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Pour assurer la sécurité aux abords des écoles, des silhouettes de prévention rétro-réfléchissantes seront installées pour signaler aux automobilistes un passage piéton et les pousser à faire preuve de plus de vigilance. Un radar pédagogique affichant la vitesse sera aussi mis en place pour inciter les usagers à adapter leur comportement. La Sécurité Routière est l'affaire de tous, pour « Vivre, ensemble » comme le veut son slogan.

D'autres défis nous attendent pour la prochaine année. Nous restons engagés à vos côtés pour mieux vous accompagner au quotidien.

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

ZAC Étoile : lancement des travaux du jardin ferroviaire

Samedi 14 septembre, les élus et partenaires du projet ZAC Étoile ont eu le plaisir d'inaugurer, en présence de parents et enfants, le lancement des travaux du Jardin Ferroviaire.

Situé le long des voies ferrées à Ambilly, cet espace a vocation à devenir un lieu de biodiversité urbaine. Des stands pédagogiques étaient proposés par l'entreprise MILLET, en charge des espaces verts de l'écoquartier, et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Un hôtel à insectes a également été symboliquement inauguré par les différents partenaires du projet. Ce futur espace a été pensé, en lien avec des spécialistes, pour répondre au mieux aux besoins de biodiversité : nichoirs à oiseaux, ensemble de pierres sèches pour les lézards, clôtures perméables au passage des insectes, noues végétalisées permettant le ruissellement des eaux pluviales, choix d'arbres et de plantes pensé pour accueillir les différentes espèces.

Des espaces de détente et de loisirs seront également présents : zone de pique-nique, jeux pour enfants, city stade, terrain de pétanque, pour en faire un lieu de vie et de partage pour tous les habitants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'ÉNERGIE, UN SUJET MAJEUR POUR LA COMMUNE

La période automnale actuelle rime avec utilisation croissante du chauffage et baisse de la luminosité naturelle. Ce contexte particulier nous rappelle, si besoin était, combien l'énergie est centrale dans notre vie quotidienne. Et combien elle pèse sur notre budget, que l'on soit un ménage ou une collectivité.

POUR NOTRE COMMUNE, L'ÉNERGIE CONSOMMÉE SERT À :

- Chauffer les bâtiments gérés par la Ville : mairie, salles municipales, médiathèque, écoles et cantines, gymnases ; pour garantir à la fois une température suffisamment confortable au public qui les occupe (jeunes enfants, adultes, seniors, agents communaux, ...) et s'engager en parallèle dans la transition écologique afin de réduire notre empreinte écologique.
- Éclairer ces bâtiments pour que les activités qui s'y déroulent puissent être réalisées dans une ambiance agréable.
- Éclairer les espaces publics tout en respectant des nécessaires plages et espaces de pénombre.

Si la consommation énergétique de la commune (qui dépend notamment des conditions climatiques) est relativement stable, son impact budgétaire a lui explosé.

TABLEAU CONSOMMATIONS :

	Année 2022	Année 2023	Évolution
Consommation municipale (volume en MWh)	3522	3564	+1,1%
Facture énergétique	498 604 €	726 923 €	+ 45%

Face à ce contexte, la collectivité a pris un certain nombre de mesures pour amorcer une réduction de la consommation énergétique, tout en maintenant un cadre de vie aux citoyens et une qualité de service aux utilisateurs des bâtiments.

En effet, la volonté n'est ni d'arrêter de chauffer les bâtiments comme cela peut se pratiquer sur d'autres territoires, ni de demander aux enfants ou aux adultes de s'emmitoufler toute la journée.

LES PRINCIPALES MESURES QUI ONT ÉTÉ PRISES :

- Réduction de quelques degrés de la température de chauffage notamment la nuit, sans nuire au confort global des utilisateurs.
- Maintenance plus fréquente des équipements afin de favoriser l'efficacité énergétique (un équipement qui fonctionne bien est beaucoup moins énergivore qu'un équipement mal calibré).
- Remplacement dans certains cas des équipements existants par des modèles plus modernes et moins consommateurs d'énergie.
- Négociation et optimisation des contrats avec les prestataires énergétiques.
- Diminution de l'éclairage nocturne, cette mesure étant avant tout mise en place pour réduire la pollution lumineuse et l'impact sur les organismes vivants (humains et animaux).



Face à ce contexte, il est important que nous soyons tous mobilisés pour réduire notre consommation, en respectant les écogestes au sein des bâtiments et en faisant appel à notre bon sens.

Ce sont souvent les petits gestes du quotidien qui, mis bout à bout, ont un vrai impact sur le volume énergétique consommé et les factures qui en découlent.

i En savoir +

N'hésitez pas à consulter le site de l'ADEME sur les bons réflexes à adopter au quotidien : www.ademe.fr

DÉCOUVREZ LA CARTE DES BALADES À VÉLO DU TERRITOIRE FRANCO-SUISSE



Moyen de déplacement pour les uns, activité de loisirs pour les autres, le vélo connaît un développement important sur notre bassin de vie.

Pour faciliter les déplacements et les balades et favoriser une pratique croissante, le Grand Genève vient d'éditer une carte papier réunissant pour la première fois une quarantaine d'itinéraires à faire à vélo ou en VTT, des deux côtés de la frontière.

Cette carte, gratuite et disponible dans les offices de tourisme du Grand Genève ainsi que dans plusieurs mairies, permet de visualiser et choisir son itinéraire puis, au moyen de QR codes, de se connecter à l'application existante Geovelo qui prend le relais pour guider les cyclistes. Un outil pratique et utile pour se déplacer à sa guise et découvrir de nouvelles idées de balades sur le bassin franco-valdo-genevois.

i En savoir +

www.grand-geneve.org/carte-velo
Pour télécharger l'application Geovelo : geovelo.app/fr/

GRATIFERIA : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

Événement s'inscrivant pleinement dans l'économie sociale et solidaire, la Gratiferia organisée par la Mairie de Ville-la-Grand - en lien avec le SIVALOR - dans le quartier de Prés des Plans a connu un beau succès.

Le principe était simple : les personnes disposant d'objets (vêtements, accessoires...) en bon état et n'en ayant plus l'utilité les déposaient auprès des services de la Ville et, le jour J, les personnes qui le souhaitaient pouvaient les récupérer gracieusement.

L'occasion de favoriser le réemploi et donner une seconde vie à ces objets inutilisés tout en créant du lien social entre les personnes présentes.

Au global de cette journée :

250 visiteurs

1 500 KG
d'objets déposés

1 250 kg
d'objets récupérés
par les visiteurs

250 kg
récupérés par Emmaüs
Annemasse Annecy
en fin de journée

20
bénévoles
et agents mobilisés
tout au long de la journée



COHÉSION SOCIALE



FÊTE DU QUARTIER

15 juin 2024, une fête du quartier très réussie à Près des Plans.

La fête a rassemblé beaucoup de familles, dans un esprit de partage et de convivialité. Elle a commencé par le barbecue de 12h à 14h, à l'initiative des jeunes du quartier. De nombreuses animations ont été proposées pour les enfants et les adolescents : ferme pédagogique, promenade avec les ânes, châteaux gonflables, grand jeu en bois, maquillage, pêche aux canards... À 16h le stand de glace a connu un grand succès.



Cette très belle fête qui favorise le lien social et qui ne demande qu'à être renouvelée, a eu lieu grâce à la participation des habitants engagés dans la vie du quartier, de nos services, des associations comme l'animathèque, Passage, Evolution et des bailleurs sociaux SOLLAR, et Haute Savoie Habitat. Merci à tous.

REPAS DES ÂÎNÉS : UN RENDEZ-VOUS TOUJOURS CONVIVAL

Samedi 5 octobre, le traditionnel repas des seniors était organisé par le CCAS pour les personnes de la commune ayant 75 ans et plus.

Plus d'une centaine de personnes a pu partager un bon moment, composé de bonnes choses dans l'assiette, d'intermèdes musicaux et dansants, de discussions et du plaisir de se retrouver.

BIENTÔT LES COLIS DE NOËL



La distribution des colis de Noël pour les seniors de la commune se déroulera cette année sur un nouveau format. 2 après-midis seront organisées à la Bergerie (restaurant 1^{er} étage), où les personnes de plus de 80 ans pourront venir récupérer leur colis.

- **Mardi 10 décembre** de 14 h à 17h
- **Jeudi 12 décembre** de 14 h à 17h

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, le CCAS et les élus de la commune se chargeront de les apporter au domicile des personnes concernées.

RIDÉS MAIS PAS FANÉS : DES ATELIERS ET CONFÉRENCES UTILES POUR LES SENIORS

Actualité oblige, cette année, la thématique de l'événement « Ridés mais Pas Fanés » était liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Mercredi 2 octobre, le Savoy s'est ainsi transformé en terrain de jeux, réunissant un défilé d'athlètes intergénérationnels et Personnes à Mobilité Réduite autour de jeux et défis sportifs... Un événement qui a su plaire à tous les publics et a permis de décerner la médaille de la bonne humeur à tous les participants.



PARTICIPATION CITOYENNE

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET « DESSINE MOI VILLEVENTUS »

Lancé au printemps 2023, le projet « Dessine moi Villeventus » a permis à plusieurs citoyens de la commune de participer activement aux réflexions sur le devenir du site Villeventus et de proposer les aménagements qui leur semblaient les plus pertinents et utiles pour le bien vivre à Ville-la-Grand.

Mardi 17 septembre, une réunion d'information était organisée, en présence de Madame la Maire, avec le collectif citoyen qui a travaillé sur le sujet et a généré de nombreuses idées. L'objectif était de faire un point d'étape et de se projeter sur les prochaines échéances. Suite aux différents ateliers participatifs, plusieurs options ont été proposées par les citoyens : espaces naturels et végétaux, espaces de jeux, espaces de loisirs et de détente, espaces dédiés aux animaux...

À ce stade, il est convenu de s'attacher les services d'un paysagiste concepteur pour apporter un regard plus technique sur les différentes options proposées et notamment de bien évaluer leur faisabilité et leur impact budgétaire. Cela permettra aux citoyens de choisir des projets qualitatifs et valorisants, restant réalistes et adaptés à la superficie et aux caractéristiques de l'espace disponible. Des contacts en cours avec le Syane (acteur départemental en charge de l'énergie) sont également à prendre en compte dans l'utilisation du site.

En attendant, le collectif citoyen sera sollicité pour proposer des utilisations temporaires du site de Villeventus, libéré de ses chapiteaux.



PENSEZ-Y

UN LOGEMENT À LA BONNE TEMPÉRATURE, C'EST IMPORTANT

En cette période où l'on se rapproche des mois d'hiver, les températures extérieures baissent et il est nécessaire de chauffer son habitation.

Pour avoir du confort mais ne pas surchauffer et surconsommer, voici les températures recommandées pour les différentes pièces.

ENFANCE & JEUNESSE



LES ENFANTS DU CME S'ENGAGENT POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES ENFANTS

À l'occasion de la Journée internationale des droits des enfants, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Ville-la-Grand se mobilisent autour d'un projet ambitieux visant à sensibiliser leurs camarades aux droits fondamentaux des enfants.

Ce projet, qui se déroulera tout au long de la semaine du 18 au 22 novembre prochain, met en lumière l'importance de la protection et du respect des droits de chaque enfant, partout dans le monde mais également de leurs devoirs envers eux-mêmes et les autres, pour construire un monde où chacun peut vivre dans le respect et la solidarité.



UN JOURNAL SPÉCIAL DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS

Première initiative phare de ce projet : la distribution du CM'Édition, spécial droits et devoirs des enfants.

Ce journal, rédigé par les jeunes du CME eux-mêmes, sera diffusé dans l'ensemble des établissements scolaires (élémentaires et collèges) de Ville-la-Grand. À travers des articles, des illustrations et des témoignages, ce journal permettra de vulgariser les droits des enfants, inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et d'expliquer pourquoi il est crucial de les protéger mais également de rappeler leurs devoirs d'enfants, d'élèves et de citoyens pour mieux vivre ensemble.

UN PODCAST RADIO ENGAGÉ

Les jeunes élus ne s'arrêtent pas là !

Toujours dans une optique de sensibilisation, ils animeront un podcast sur RadioMagny sur le thème des droits et devoirs des enfants. Dans ce programme, les enfants échangeront sur les différentes dimensions de ces droits, partageront leurs réflexions et débattront sur plusieurs sujets. Ce podcast sera diffusé sur les ondes locales, afin de toucher un large public et de faire entendre la voix des enfants eux-mêmes.



EXPOSITION ITINÉRANTE : « TOUS MES DROITS D'ENFANT »

Le projet inclut également une exposition itinérante intitulée « Tous mes droits d'enfant ».

Cette exposition, conçue pour être pédagogique, sera présentée dans les écoles de Cornières, Centre, les collèges Juvénat et Paul Langevin. À travers des panneaux explicatifs, des paroles d'enfants et des illustrations colorées, elle amènera les élèves à s'interroger sur la vie des enfants partout dans le monde.



UN THÉÂTRE-FORUM POUR SENSIBILISER AUX VIOLENCES VERBALES

Le point d'orgue de ce projet sera une journée d'actions le mercredi 20 novembre, date anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ce jour-là, un théâtre-forum sera organisé avec la participation de la compagnie ThéArt & Co, sur le thème des violences verbales. Grâce à une mise en scène interactive, les jeunes pourront s'exprimer sur cette forme de violence souvent banalisée, et réfléchir aux moyens d'y faire face. Ce projet, mené par les jeunes du CME, vise avant tout à responsabiliser les enfants et à leur montrer qu'ils peuvent être des acteurs du changement dans leur ville. Avec des actions variées et créatives, il démontre que l'engagement citoyen commence dès le plus jeune âge.

À travers ce programme riche et diversifié, les enfants du CME espèrent marquer durablement les esprits et rappeler que la protection des droits des enfants est l'affaire de tous, chaque jour, partout dans le monde.

LE LABO, LE LIEU ADAPTÉ À NOS ADOS

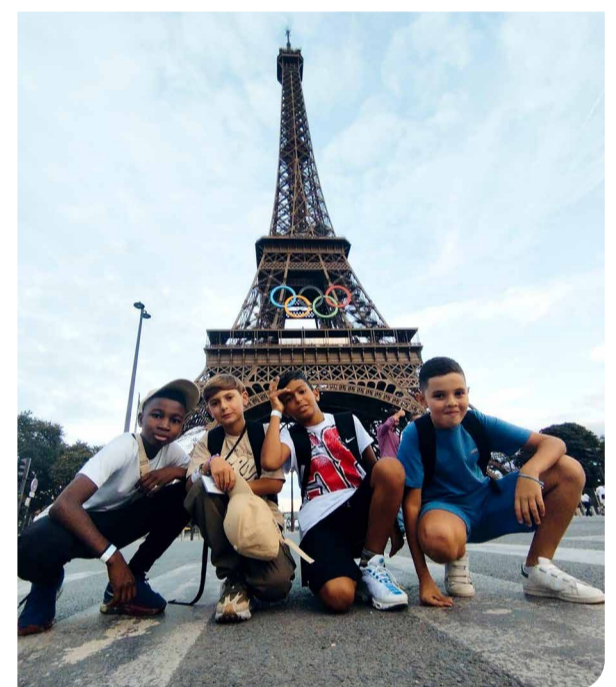
Cet été, près de 40 adolescents âgés de 11 à 17 ans ont été accueillis quotidiennement, encadrés par 3 animateurs.

L'équipe d'animation avait préparé un programme riche et varié, pour le plus grand bonheur des jeunes.

Des sorties dans des parcs d'activités, ainsi que des excursions à la plage, à la piscine, et un séjour sur les hauteurs de Chamonix ont ponctué ces semaines de vacances. Les ados ont également eu l'opportunité de participer à des ateliers culinaires et culturels, renforçant ainsi leurs expériences de vie en groupe.

UNE CLASSE DE L'ÉCOLE DU CENTRE AUX JEUX PARALYMPIQUES

Nous l'avons tous vécu cet été : les Jeux Olympiques et Paralympiques qui se sont déroulés en France ont été un grand moment mélangeant les valeurs universelles du sport, des champions (français et internationaux) inspirants, un esprit festif et populaire.



Une vingtaine d'enfants de CM1 a eu la chance d'aller vivre cela de l'intérieur et d'assister aux épreuves de ParaTennis se déroulant dans le mythique stade de Roland Garros. L'occasion de voir les champions de la discipline et de découvrir par la même occasion certains lieux et monuments emblématiques de la capitale.

Pour que cette expérience soit la plus riche possible pour les enfants, les responsables pédagogiques ont travaillé toute l'année sur le thème du handicap. Ils ont même organisé deux rencontres avec des sportifs :

- Le jeune nageur Dimitri Granjux (licencié au club de Bonneville), qualifié pour les épreuves de natation lors de ces jeux paralympiques. Des échanges qui ont permis aux enfants de mieux connaître le quotidien d'un sportif de haut niveau, ses contraintes, son parcours personnel et ses espoirs pour l'olympiade à venir.
- Des joueurs de tennis fauteuil classés parmi les 50 meilleurs français afin de mieux comprendre la discipline sportive qu'ils allaient découvrir lors de leur séjour parisien. Ils ont même essayé les fauteuils mis à disposition ce jour-là.

Autant de rencontres et de découvertes qui, c'est certain, seront inoubliables pour les enfants concernés et les rendront encore plus sensibles aux questions d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Un grand merci aux équipes de l'école qui se sont mobilisées autour de ce beau projet ainsi qu'aux partenaires financiers.

VIE CULTURELLE



FÊTE DU 13 JUILLET

Cette traditionnelle soirée du 13 juillet a une nouvelle fois vu les tables envahir la rue du commerce pour un moment de partage et de convivialité entre familles et amis. Sous les guirlandes tricolores, un public nombreux est venu se restaurer auprès du Café des Arts, de la boucherie Picut ou encore Al Centro.

Dès 19h00, l'auditoire a pu swinguer sur les airs musette de l'orchestre des « Sansnoms ». La soirée s'est poursuivie sur la Place Joseph Philippe où une foule en liesse a dansé jusqu'au bout de la nuit sur les plus grands standards des années 80' à 2000' avec aux manettes, le dynamique duo de Dj's « Tango & Cash » (dont l'un des membres est villamagnain). Cette nouvelle formule musicale a ravi un public enthousiaste ! Une belle soirée, sous des airs de fête au village !

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique a une fois de plus animé Ville-la-Grand avec une soirée placée sous le signe de la musique, de la création et de la convivialité.

Malgré une météo capricieuse, le public était au rendez-vous pour soutenir plus de 175 musiciens. Les jeunes talents du Labo, du collège Paul Langevin et du Juvénat ont repris des tubes français et anglophones pour le plus grand plaisir des spectateurs. C'est dans une ambiance festive et conviviale que plus de 500 spectateurs ont chanté et applaudi en rythme sur des chants afro-américains ou latino grâce à l'énergie débordante de la chorale Couleur Gospel. Dans un tout autre registre, les musiciens confirmés de l'Harmonie de l'Espérance et de la chorale La Croche Chœur ont également montré leur talent en réunissant toutes les générations autour de la musique.

Pour clôturer la soirée, le groupe « I sleep in Your garden », a su maintenir éveillé le public pour danser jusqu'à tard dans la nuit avec un répertoire rock, décalé et plein d'humour ! La municipalité de Ville-la-Grand, ravie de voir que le public est toujours aussi nombreux à répondre présent, remercie les associations J'AniMaville pour leur stand de restauration et de buvette et Art Villamagna qui a proposé des ateliers de peinture gratuits pour petits et grands. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

CUVÉE 2024 : LE MOULIN DE CARRA RÉCOLTE LE MIEL DE SES RUCHES

Depuis 2021, trois ruches sont installées au cœur de l'espace naturel du Moulin de Carra.



Ce rucher communal a pour objectif de sensibiliser, petits et grands, à la préservation de la biodiversité et plus particulièrement des abeilles et des pollinisateurs. Cet été, deux ateliers pédagogiques ont été organisés avec l'apiculteur en charge de la gestion des ruches. Samedi 27 juillet, les habitants de Ville-la-Grand et des alentours ont participé à l'extraction du miel : désoperculations des cadres, utilisation de l'extracteur et mise en pot. Quelque 8 kilos de miel ont été récoltés et chacun est reparti avec un échantillon de ce précieux nectar. Samedi 24 août, un autre petit groupe est devenu apiculteur d'un jour. Équipés de tenues protectrices, ils sont partis à la rencontre des abeilles et ont découvert l'incroyable organisation d'une ruche.

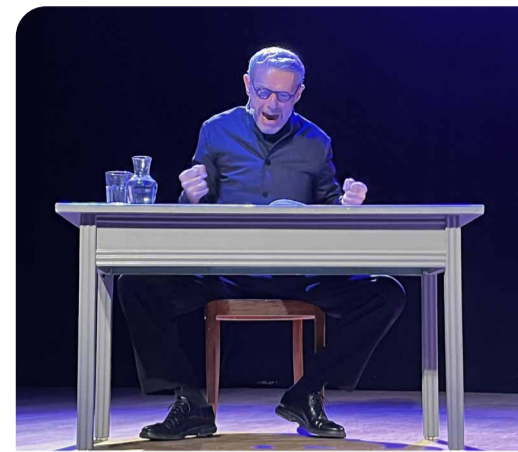
Ces deux ateliers ont rencontré un franc succès. Ils ont permis aux participants de repartir avec les meilleurs conseils pour préserver son environnement et planter des fleurs pour aider les abeilles.

LA MUSIQUE SOUS TOUTES LES FORMES

Au cours des dernières semaines, deux événements musicaux de qualité ont été organisés par le Pôle culturel de la Mairie de Ville-la-Grand.

Samedi 14 septembre, c'est au Moulin de Carra qu'a eu lieu, Jazz au Moulin, deux concerts successifs emmenant le public sur des airs de Swing, de Bossa Nova et de Jazz New Orleans. Samedi 5 et dimanche 6 octobre c'était au tour de la 9^{ème} édition des Not'omnales, festival de musique classique, de régaler les mélomanes avertis ou plus néophytes. Un Bébé Concert avec l'Orchestre des Pays de Savoie puis Lambert Wilson accompagné du Lemanic Modern Ensemble et enfin le Quatuor Wassily ont permis à un public venu en nombre de découvrir et apprécier chaque représentation.

Rendez-vous l'année prochaine pour célébrer en musique le 10^{ème} anniversaire de ce festival permettant de démocratiser la musique classique.



JOURNÉE DES MOULINS

Samedi 22 juin, le Moulin de Carra était à l'honneur pour célébrer la Journée des Moulins, l'occasion pour petits et grands de découvrir ou redécouvrir l'importance de ces édifices anciens, avec pas moins de 15 moulins le long du Foron.

Cette journée placée sous le signe du jeu, de l'apprentissage et de la détente a permis aux enfants de s'amuser tout en découvrant l'importance de l'eau, l'autre vedette ! L'association Kaléido, engagée dans la thématique de la journée, proposait un atelier pour optimiser et économiser l'eau dans les potagers. Un geste simple pour préserver cette ressource précieuse. En fin de journée, un verre de l'amitié offert par la municipalité a permis d'inaugurer l'exposition « L'eau utile à tous ».

CINÉ PLEIN AIR :

Toutes les années, à la tombée de la nuit, le ciné plein air réunit petits et grands autour d'un film projeté au sein du Parc des Ecoreuils.

Les spectateurs sont venus nombreux pour découvrir ou redécouvrir, en juillet le film de Mélanie Auffret « Les petites Victoires » qui met en scène Alice, maire et institutrice à la fois. Plein de péripéties l'attendent pour sauver son village. Un film dans lequel apparaissait le regretté Michel Blanc, disparu il y a quelques semaines.

La seconde projection a eu lieu au mois d'août avec le film d'animation d'Aaron Horvath « Super Mario Bros, le film ». Alors qu'ils tentent de réparer une canalisation souterraine, Mario et son frère Luigi, tous deux plombiers, se retrouvent plongés dans un nouvel univers féérique à travers un mystérieux conduit...



VIE ASSOCIATIVE



CONCERT RÉTROSPECTIVE 120 ANS DE L'HARMONIE ESPÉRANCE

Quand ? **Dimanche 24 novembre à 17h00**

Où ? **Salle du Savoy, 26 rue Léary, 74100 Ville-la-Grand**

La plus ancienne association de Ville-la-Grand, l'Harmonie l'Espérance, fêtera ses 120 années d'existence.

Un concert intitulé « Rétrospective » retracera en musique et en images les moments les plus marquants de l'histoire de l'Harmonie l'Espérance. Pour l'occasion, elle fera honneur aux anciens chefs d'orchestre qui l'ont dirigée depuis 1980. Entrée libre, participation libre. Le public sera convié à une réception en fin de concert.



VIDE GRENIER DE LA FOIRE AU BOUILLI

Dimanche 17 novembre, un vide grenier est organisé dans la cour de l'Ecole du Centre, rue de l'école buissonnière.

Mise en place des participants le matin de 6h à 8h. Ouverture de 8h à 17h. Buvette sur place.

UN MINIBUS AU SERVICE DES CITOYENS ET DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre, lors du Forum des Associations de Ville-La-Grand, la commune a inauguré son minibus VISIOCOM lors d'une cérémonie conviviale en présence des élus, des habitants et des partenaires du projet.



Les élus ont exprimé leur enthousiasme en soulignant l'importance de ce véhicule pour la mobilité des jeunes et des personnes âgées, notamment vers les activités culturelles et sportives. Ils ont également remercié les entreprises et organismes (Allianz, BEtech, Intermarché, AB Pièces Auto) ayant contribué au financement ainsi que la société VISIOCOM qui a géré ce projet et trouvé les annonceurs.

Opérationnel dès maintenant, le minibus proposé est un atout pour renforcer l'inclusion et l'accessibilité dans la commune, illustrant la collaboration entre pouvoirs publics et partenaires privés pour améliorer la vie de la cité.

ÉTAT CIVIL

SUITE DE LA REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Comme cela est le cas depuis de nombreux mois et conformément à l'arrêté pris en février 2023, la Mairie de Ville-la-Grand effectue - de façon progressive - la reprise des concessions du cimetière municipal.



À partir du 31 mars 2025, ce sont les concessions en terrain commun situées au cimetière 2, carré 8, qui seront concernées. Une pancarte est présente sur les concessions.

i En savoir +
Pour tout renseignement, les familles peuvent contacter le service Etat Civil/Cimetière de la Mairie : 12, rue Leary, 74100 Ville-la-Grand
04 50 84 24 24 • etat-civil@vlg.fr

LE RECENSEMENT APPROCHE

Comme cela se déroule à intervalles réguliers, notre commune va d'ici quelques semaines faire l'objet d'un recensement officiel permettant d'anticiper l'adaptation des services publics. Cette démarche permet de mieux connaître l'évolution chiffrée de la population villamagnaine. Ce travail de recensement est très encadré et les agents recenseurs annoncent toujours préalablement, photo et cartes professionnelles à l'appui, leur venue.

En cas de doute sur l'identité réelle de la personne, n'hésitez pas à contacter préalablement la Mairie avant de laisser la personne rentrer à votre domicile.

Pourquoi sommes-nous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Connaître avec précision la population communale est un enjeu important. Cela permet notamment de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, mais aussi le nombre de pharmacies, etc.

3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ?

Une lettre officielle de la Mairie sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, entre le 16 janvier et le 15 février 2025, un agent recenseur recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Il vous suffira alors de suivre simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune et plus respectueux de l'environnement. Toutefois, si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous souhaitez être agent recenseur ?

Cela est encore possible. Pour réaliser cette mission de recensement dans le délai imparti, la Mairie de Ville-la-Grand recrute des agents recenseurs motivés et disponibles sur la période concernée. Si cette mission (rémunérée) vous intéresse, il est encore possible de déposer votre candidature en mairie ou par mail : candidature@vlg.fr.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

CADRE DE VIE



LE MOULIN DE CARRA, UN LIEU TOUT SIMPLEMENT NATURE

Cette année, dans le cadre de sa mission de sensibilisation à l'environnement qui nous entoure, le Moulin de Carra a mis à l'honneur l'air, l'eau et la terre. Après « L'air à la loupe » au printemps, l'exposition « L'eau, utile à tous » était visible tout l'été avant de laisser place à « Habiter sa terre » d'Émilie Renault.

De juin à août, plusieurs centaines de personnes ont été sensibilisées à l'importance de l'eau, notre bien commun le plus précieux sur terre, à la base de toute forme de vie. Grâce à un quiz interactif, on a appris qu'à peine 1% de l'eau douce sur terre est accessible aux humains.

On a pu admirer de magnifiques photos d'animaux de nos cours d'eau, raconter nos souvenirs autour de la pluie ou encore écouter des témoignages d'experts de l'eau enregistrés dans le cadre d'un projet mené par le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents). Le mercredi 7 août, l'association France Nature Environnement a fait découvrir, à une vingtaine de participants, de manière ludique, les liens entre l'eau et le milieu naturel montagnard grâce à la maquette Alp'eau.

De septembre à novembre, le Moulin de Carra accueille l'exposition « Habiter sa terre » d'Émilie Renault, en écho au projet « Bien manger, sainement et durablement ». Pour ce projet, Émilie Renault s'est infiltrée dans les jardins pour documenter l'évolution

des paysages et de la vie qui s'y déploie. Elle utilise le carnet et le dessin pour rencontrer les habitants et tisser des liens en passant par la terre, le territoire et la nature dont nous sommes si éloignés.

« Habiter sa terre » rassemble à ce jour 100 dessins composés de 70 jardins et 30 planches de paroles dont une sélection est exposée au Moulin de Carra. L'inauguration a eu lieu le dimanche 22 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine. Émilie a proposé une balade dessinée pour flâner, sentir et prendre le temps d'observer et d'écouter le monde autour du Moulin de Carra.

Pour faire le lien entre « la fourche et la fourchette », l'association Amrita Permaculture nous a fait déguster une large palette de légumes, fruits et aromatiques aux saveurs intenses voire inhabituelles et généralement peu connues alors qu'elles sont adaptées à notre région. Elle nous a aussi dévoilé quelques recettes polyvalentes parfaites pour mettre dans nos assiettes des plantes communes mais rarement utilisées.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS, ON N'EN FERA JAMAIS TROP



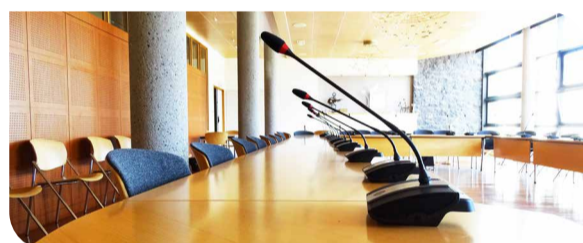
Pour cette année scolaire 2024/25, de nombreux aménagements vont être réalisés afin d'optimiser la sécurité routière aux abords des écoles de Ville-la-Grand.

Le principal objectif est d'inciter les véhicules (voitures, deux roues motorisés, utilitaires) à réduire significativement leur vitesse lorsqu'ils passent à proximité des écoles concernées.

Pour capter l'attention des conducteurs et modifier durablement les comportements, divers travaux seront effectués :

- Implantation de silhouettes au design original rappelant que des enfants évoluent à proximité et sont susceptibles de traverser.
- Reprise de la peinture matérialisant et rendant visibles les passages piétons.
- Mise en place d'un radar pédagogique qui sera installé alternativement auprès de chaque établissement et montrera aux conducteurs la vitesse instantanée enregistrée quelques mètres plus tôt, que celle-ci soit satisfaisante ou trop élevée.

Autant de dispositifs destinés à faire disparaître les mauvaises habitudes sur la route et la vitesse excessive qui est encore, malheureusement, une des causes principales des accidents en ville et des drames humains qui en découlent.



EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

GRUPE MINORITAIRE



NOUS AVONS PERDU NOTRE AMI CHRISTIAN.

C'est éprouvant.

Alors rappelons nous seulement des meilleurs instants.

Parfois, ensemble, il nous est arrivé de plaisanter, de te charrier, car tu n'étais pas très grand, mais toujours si gentiment, car nous savions que ton cœur lui était grand.

Tu étais généreux, tu as beaucoup donné, de ta personne, de ton temps et même de ton argent.

Durant 2 mandats tu as été conseiller municipal : un conseiller exemplaire, efficace et toujours présent.

Encore récemment tu es reparti avec nous, pour agir ensemble, fidèle à tes engagements.

Justement, parlons-en de tes engagements : tu as et auras à jamais marqué de ton empreinte la vie associative de cette commune que tu aimais tant.

Festivités villamagnaines, Feux de la Saint Jean : respect Monsieur le président.

Dans les moments de réussite et de succès, tu restais discret n'aimant pas être sur le devant.

Dans les moments difficiles, tu trouvais toujours les bonnes motivations pour rebondir et aller de l'avant.

Voilà ces quelques mots pour te rendre hommage, ces mots qui ne seront jamais aussi puissants que nos sentiments.

Alors au nom de tous ceux qui ont vécu avec toi cette aventure municipale pleine de rebondissements,

Au nom de tous ceux qui ont vécu avec toi cette épopée associative, avec de si bons moments.

Nous te disons comme Ville-la-Grand tout simplement, repose en paix Christian.

GRUPE MAJORITAIRE

LES RÈGLES QUE L'ON SE DONNE...

S'il est un constat que nous partageons tous, c'est que notre société va mal. Recul du civisme, perte de repères communs, remise en cause de la légitimité et de l'efficacité de nos institutions, sont autant de signes des difficultés que nous traversons actuellement, dès lors que nous devons prendre des décisions qui nous engagent collectivement.

Les manifestations de ce malaise sont quotidiennes, et nous en sommes tous témoins. Abandons d'ordures sur les espaces publics, dégradations volontaires, non respect des divers règlements qui régissent les espaces publics, conduites dangereuses, comportements agressifs et troubles de voisinages en sont autant d'exemples. Une à une, des lignes sont franchies chaque jour, et ces incivilités viennent dégrader le sentiment de tranquillité et de sécurité qui est à la base du « vivre ensemble ». Ce qui nous inquiète encore plus en tant qu'élus, c'est que ces actes ne sont plus seulement le fait de marginaux ou de personnes fragiles, mais qu'ils tendent à se faire jour à travers toutes les strates de notre population. Les agents de la collectivité en sont également victimes de plus en plus souvent. Les prises à partie, agressions, refus d'obtempérer ou autres mises en cause sur les réseaux sociaux dont ils font l'objet, constituent aux yeux de la municipalité un franchissement de ligne rouge qui n'est plus tolérable. On ne peut en effet solliciter la protection des lois de la République si on n'est pas en mesure de respecter les agents chargés de leur mise en œuvre.

Mais si c'est une chose de partager des constats, il est surtout indispensable de rechercher des solutions. Le civisme et le respect passent bien sûr par l'éducation et la sensibilisation dès le plus jeune âge. Les services de la commune sont déjà engagés sur cette voie, aux côtés de l'Education Nationale, à travers l'action de leurs animateurs, de leurs éducateurs et particulièrement dans leur soutien au Conseil Municipal des Enfants. Toutefois, les difficultés évoquées ci-dessus relèvent très largement du comportement d'adultes qui semblent avoir oublié l'importance de leur rôle de citoyen ou qui ont perdu confiance dans nos valeurs collectives. La collectivité assumera son rôle dans le rappel de ce cadre et dans la poursuite des dérives, devant les tribunaux si cela s'avère nécessaire. Toutefois, retrouver des valeurs communes est un défi collectif qui demande l'engagement de tous, en vue de construire une société plus juste, plus respectueuse et plus solidaire.

Les lois que nous nous donnons sont le reflet de nos valeurs collectives et de notre engagement à vivre ensemble de manière respectueuse et équitable. Elles visent à protéger les droits de chacun tout en assurant le bien-être commun. Cependant, pour que ces règles soient efficaces, il est indispensable que chaque citoyen les connaisse et les applique dans sa vie quotidienne.

Contact : choisissonsnotreavenirvg@gmail.com

MÉDIATHÈQUE



À l'occasion de la remise des prix Lettres Frontière à **Château Rouge à Annemasse** le **samedi 23 novembre**, de 9h00 à 19h30 et de la rencontre avec un écrivain de la 31^e sélection en janvier, nous vous proposons le questionnaire Lettres Frontière de Pierre Béguin, reçu en 2024 pour son roman Au nom du feu.

• Votre livre en une phrase ?

« Si je n'avais pas été en guerre contre moi, jamais je n'aurais même songé à faire la guerre. »

• La genèse de ce roman ?

Lors d'une conversation avec le fils de mon personnage principal

• Un conseil à un écrivain débutant ?

Suis ta propre pente, pourvu que ce soit en montant

• 3 mots pour vous décrire ?

Indépendant, convivial, adaptable

• Si vous étiez un plat ? Un poisson

• Si vous étiez une ville ? Genève

• Si vous étiez un mot ? Persévérance

Plus de romans de cet auteur ainsi que la sélection Lettres Frontière à la Médiathèque et dans les bibliothèques du réseau Intermede.



DOUDOULECTURE TOUT UN CIRQUE D'HISTOIRES AVEC LAURE HURSTEL

Le 16 novembre, Tout un cirque d'histoires emmène les enfants de 0 à 4 ans dans des lectures acrobatiques et clownesques. Laure Hurstel de l'association Et patati et patata nous dévoile quatre albums pour faire briller les yeux des tout-petits :

- La toute petite dame, Byron Barton
- Mon nez, Edouard Manceau
- Tapeti Tapeta, Corinne Dreyfuss
- Dans la forêt lointaine, Mathis et Aurore Petit



25^e ÉDITION
NOVEMBRE 2024
Organisé par
Images en bibliothèques

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Dans le cadre du « Mois du Film Documentaire », manifestation nationale dont l'objectif est de valoriser le cinéma documentaire, la Médiathèque projette chaque année depuis 2007 un ou plusieurs films dans ses locaux ou à la salle de la Bergerie. Cette année, c'est la 16^e participation de la Médiathèque à cet événement. Au programme, un récit à propos de l'immigration italienne en France au XX^e siècle :

INTERDIT AUX CHIENS ET AUX ITALIENS

De Alain Ughetto • France • 2014 • 1h10
Animation Couleur • Prix du Jury festival d'Annecy • À partir de 10 ans.

Début du XX^e siècle, dans le nord de l'Italie, à Ughettera, berceau de la famille Ughetto. La vie dans cette région étant devenue très difficile, les Ughetto rêvent de tout recommencer à l'étranger. Selon la légende, Luigi Ughetto traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée. Son petit-fils retrace ici leur histoire.

Médiathèque • Entrée libre
Vendredi 15 novembre à 18h30



Scannez le QR code pour visualiser la bande annonce.



Pour accompagner le **Chocolecture du mercredi 18 décembre** (de 15h30 à 16h30) avec le conteur Nicolas PERILLAT, nous vous proposons la recette des petits sablés tirée de l'album « Cinq minutes et des sablés » de Stéphane Servant et Irène Bonacina (disponible à la Médiathèque) :

Recette des sablés

125g de beurre ½ sel mou • 80g de sucre
1 jaune d'œuf • 145g de farine • 80g de poudre d'amande
1 c. à café de gingembre moulu

1. Fouettez ensemble le beurre et le sucre
2. Ajoutez la farine, l'amande et le gingembre
3. Mélangez jusqu'à ce que la pâte soit lisse
4. Formez un boudin, enveloppez dans un film alimentaire et mettez au congélateur
5. Coupez le boudin en disques (5-10mm d'épaisseur)
6. Mettez au four sur une plaque, 180-190°C pendant 10mn
Laissez refroidir, dégustez !

Petite bibliographie chocolatée, pour prolonger le plaisir, que vous trouverez dans votre Médiathèque :

- « Le chocolat » Mes p'tits docs / Stéphanie Ledu, illustrations de Didier Balicevic
- « Pain, beurre et chocolat » Alain Serres
- « Panique à la chocolaterie » Georges le petit curieux / Margret et H. A. Rey
- « Conversation avec un gâteau au chocolat » Martin Page
- « Charlie et la chocolaterie » Roald Dahl
- « Le dragon au cœur de chocolat » Stéphanie Burgis, Julie Lopez
- « Je veux du chocolat ! » Trish Deseine
- « Une cuisine tout en chocolat : recettes autour du monde et du chocolat » Alain Serres, illustrations de Nathalie Novi



INFOS PRATIQUES

11 place du Porte-Bonheur, 74100 Ville-la-Grand

En savoir +

04 50 84 24 27 • media.vlg@vlg.fr • www.bibliotheques-intermede.fr

Heures d'ouverture :

- Mardi - jeudi : 15h - 18h • Mercredi : 10h30 - 12h et 14h - 18h
- Vendredi : 15h - 19h • Samedi : 9h30 - 12h30

Entrée libre • Emprunt des documents sur inscription

AGENDA NOVEMBRE

SAMEDI 2 NOVEMBRE
BALADE DESSINÉE
Moulin de Carra 14h
MOULIN DE CARRA

SAMEDI 2 NOVEMBRE
SOIRÉE TARTIFLETTE
Salle du Savoy 19h30
SAVOISES'RIES

JEUDI 7 NOVEMBRE
LES PETITES GRAINES :
DE LA GRAINE AU PAIN
Moulin de Carra 10h
MOULIN DE CARRA

VENDREDI 8 NOVEMBRE
SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
ANIMATHÈQUE

VERNISSAGE ART VILLAMAGNA
Galerie 18h30
ART VILLAMAGNA

MERCREDI 13 NOVEMBRE
LIS-MOI UNE HISTOIRE
Médiathèque 16h30
ANIMATHÈQUE

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 NOVEMBRE
EXPOSITION RÉVÉLATION
Maison des associations
RÉVÉLATION

CONCOURS ART VILLAMAGNA
Salle du Mont-Blanc 10h
ART VILLAMAGNA

VIDE GRENIER
Cour école du Centre 8h
ASSOCIATION FAB

VENDREDI 22 NOVEMBRE
ESCAPE GAME L'HÉRITAGE DE CARRA
Moulin de Carra 17h
MOULIN DE CARRA

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
CONCERT DE RÉTROSPECTIVE DES 120 ANS
Villatorium 17h
HARMONIE L'ESPÉRANCE

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE
FÊTE DU CLUB
Salle du Savoy 9h
MOVING TEAM

SAMEDI 30 NOVEMBRE
ATELIER CRÉATION DE COSMÉTIQUES À PARTIR DE PRODUITS DE LA RUCHE
Moulin de Carra 14h
MOULIN DE CARRA

DÉCEMBRE

JEUDI 5 DÉCEMBRE
LES PETITES GRAINES :
NOËL NATURE
Moulin de Carra 10h
MOULIN DE CARRA

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
ANIMATHÈQUE

VERNISSAGE ART VILLAMAGNA
Galerie 18h30
ART VILLAMAGNA
SAMEDI 7 DÉCEMBRE
LOTO
Salle du Savoy 19h30
COMITÉ DES FÊTES

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
REMISE DES PRIX CONCOURS PHOTOS
Médiathèque 18h
ANIMATHÈQUE

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
CHOCOLECTURE
Salle de la Bergerie 15h30

MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 21 DÉCEMBRE
PÈRE NOËL
Salle du Savoy 16h
ASSOCIATION FA

JANVIER

JEUDI 16 JANVIER
CONFÉRENCE « DESTRUCTION ?
PLIAGE ET TRAFICS DE BIENS
ARCHÉOLOGIQUES »
Salle de la bergerie 20h
MAIRIE EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
D'ANNEMASSE

SAMEDI 18 JANVIER
TARTINES ET CHOCOLAT
Salle du Savoy 9h15
MAIRIE

SAMEDI 25 JANVIER
VOEUX DU MAIRE
Salle du Savoy 11h
MAIRIE

LUNDI 27 JANVIER
CONFÉRENCE LA CHANTERELLE
Salle de la Bergerie 20h
LA CHANTERELLE

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE
EXPOSITION HABITER SA TERRE
Moulin de Carra
MOULIN DE CARRA

DU 5 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
EXPOSITION CONCOURS PHOTOS
Médiathèque
ANIMATHÈQUE

